

L'artiste doit-il être plus conscientisé et engagé qu'un comptable agréé ?

Folie / Culture, *L'art est-il à ce point gazeux qu'il se dissout dans l'air ?*, Québec, 27 mars 2013

Nathalie Côté

Numéro 115, automne 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/70125ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Intervention

ISSN

0825-8708 (imprimé)

1923-2764 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Côté, N. (2013). Compte rendu de [L'artiste doit-il être plus conscientisé et engagé qu'un comptable agréé ? / Folie / Culture, *L'art est-il à ce point gazeux qu'il se dissout dans l'air ?*, Québec, 27 mars 2013]. *Inter*, (115), 68–69.

L'ARTISTE DOIT-IL ÊTRE PLUS CONSCIENTISÉ ET ENGAGÉ QU'UN COMPTABLE AGRÉÉ ?

► NATHALIE CÔTÉ

Ils étaient nombreux, les artisans du milieu des arts visuels de Québec venus assister à cet intéressant débat sur l'engagement des artistes. Débat suscité par une controverse autour du projet de résidences en coopérative Sherpa, offrant des logements à prix modique à des artistes et personnes ayant des problèmes de santé mentale. Les artistes y défendront leur liberté.

Autour de la table : quatre invités. Les deux artistes, la Monréalaise Edith Brunette et Jocelyn Robert, directeur du Département des arts visuels de l'Université Laval, protégeront l'autonomie de l'art. Benoît Côté, concepteur du projet Sherpa et directeur général du Programme d'encadrement clinique et d'hébergement (PECH), organisme d'aide aux personnes ayant des problèmes de santé mentale, exprimera sa déception face aux préjugés en la matière. À la table également, Gilles Arteau, fondateur de Méduse, aujourd'hui coordonnateur de l'Espace F de Matane, expliquera l'écart entre les artistes et la société par une certaine institutionnalisation des organismes communautaires et du milieu culturel.

LE CONTEXTE

La « mixité sociale », à la mode dans le discours des promoteurs immobiliers comme dans celui de l'administration municipale, a certainement contribué à convaincre les instances gouvernementales d'investir dans l'immeuble de 77 logements sis sur le boulevard Charest¹. La Ville de Québec y avait d'ailleurs réservé une trentaine de places pour les jeunes artistes, dans l'espoir tout à fait noble de garder la relève artistique au centre-ville. Étant donné les contraintes liées à l'octroi des subventions et le peu d'intérêt des artistes, plusieurs des logements leur étant d'abord destinés ont depuis été offerts à des personnes à faible revenu, sans égard à leur statut d'artiste.

On peut comprendre le peu d'intérêt des artistes pour ce projet. Celui-ci semble imposé « d'en haut », par les décideurs, par l'État. Les artistes ayant surtout besoin d'ateliers, il n'est pas étonnant, dans ce contexte, qu'ils revendiquent, comme nous le verrons, la liberté de choisir leur engagement social et politique. Et le débat a été l'occasion pour eux de le rappeler.

L'ORIGINE DE LA POLÉMIQUE

À l'automne 2012, de jeunes artistes en arts visuels ont réagi au projet Sherpa, créant un débat débordant sur le Web où ont été

véhiculés de malheureux préjugés envers les personnes ayant des troubles de santé mentale. Tenons-nous en au texte paru dans *Le Devoir* de novembre 2012 où la journaliste Isabelle Porter rapportait les propos d'une étudiante, Eugénie Paradis-Charette : « Plusieurs [artistes] trouvent "bizarre" qu'on propose de les associer à des gens qui ont des problèmes de santé mentale. "Il ne faut pas non plus tomber dans le cliché 'les artistes, c'est des gens spéciaux'", dit-elle. Et là, au premier abord, c'est l'impression que ça donne. À son avis, une coopérative d'artistes aurait plus de succès. "Ce serait différent parce que nous, on vit beaucoup en communauté et on a tendance à vouloir apprendre les uns des autres. Mais on choisit aussi à côté de qui on s'installe." »

C'est à la suite des réactions de jeunes artistes que Folie/Culture a organisé la table ronde du 27 avril 2013, invitant les panelistes à se demander si l'art s'intéressait à autre chose qu'à lui-même et si l'artiste devait être plus conscientisé et engagé qu'un comptable agréé. Inépuisable et passionnant sujet que celui de l'engagement social des artistes... Tout le monde a son opinion là-dessus ! Et les discours se conjuguent trop souvent à l'impératif.

QUEL RÔLE POUR L'ARTISTE ?

Ainsi, la discussion a permis de soulever quelques intéressants points sur les rapports entre l'art et la société, l'artiste et la communauté, la qualité des invités à cette table ronde animée avec sensibilité par Guy Sioui Durand y participant grandement. Edith Brunette a ouvert le débat en affirmant que l'artiste a un rôle à jouer dans la société : « L'artiste est quelqu'un qui a une prise de parole qui est privilégiée. Il a accès à des espaces médiatiques. Sa parole a une portée. » Cependant, critique face aux catégories, Jocelyn Robert a conservé tout au long du débat la posture de l'artiste « inventeur de la géométrie », déplorant qu'on demande à un artiste, plus qu'à quiconque, de jouer tel ou tel « rôle » dans la société, remettant en cause la question même posée aux panelistes. Mais puisqu'on y discutait d'engagement, il a noté le premier de tous, pour les jeunes étudiants à qui l'on répète que « ce n'est pas en art qu'ils se trouveront du travail » : « Décider de devenir artiste est déjà un engagement. »

On citera *Guernica* de Picasso et, plus près de nous, les artistes automatistes comme modèles d'artistes engagés dans les changements sociaux. Gilles Arteau soulignera avec pertinence

que l'apport des artistes du *Refus global* a été d'abord plastique et esthétique, « transformant notre façon de regarder le monde, d'échanger entre nous, qui fait que le Québec était capable de regarder ce qui se faisait ailleurs ». Si l'on ne peut faire l'économie d'une réflexion sur la société dans laquelle on vit, quand il est question d'art, ce sont d'abord le travail de la forme et de l'exploration de ses limites qui sont en jeu. N'en déplaise aux détracteurs de l'art pour l'art... Mais de toute façon, l'art doit-il correspondre à une seule définition ?

LE DÉBAT CONTINUE...

Edith Brunette a par ailleurs apporté une nuance importante entre les artistes et les personnes ayant des problèmes de santé mentale : « Si les artistes choisissent la marginalité, les personnes qui ont des problèmes de santé mentale, elles, ne l'ont pas choisie. » Cette association est ainsi théorique. De plus, selon elle, « les artistes se font beaucoup imposer actuellement la manière dont ils devraient travailler, là où ils devraient travailler. Ce projet à mixité sociale n'est pas un projet qui est venu du milieu des artistes et, aussi intéressant qu'il puisse être, cela vient quand même de l'extérieur ». C'est ce qui pourrait expliquer la réaction des artistes face à ce projet qu'ils n'ont pas dessiné.

Benoît Côté, initiateur du projet, a en effet relaté qu'en cours d'élaboration, lui et son équipe ont « décidé d'offrir des logements à des artistes ». Cela s'est fait, sans doute, dans l'esprit du travail de Folie/Culture, liant maladie mentale et art, et dans la perspective de poursuivre le développement des dernières décennies dans Saint-Roch où les artistes ont été un moteur important pour la revitalisation du quartier.

CE QU'IL RESTE D'AUTOGESTION

En considérant l'apport des organismes communautaires et des centres d'artistes pour la vitalité et l'amélioration de la qualité de vie dans Saint-Roch, Gilles Arteau a ainsi expliqué les réticences auxquelles a fait face le projet de coopératives Sherpa et plus globalement la distance actuelle entre les artistes et la société :

« À la base des collectifs d'artistes, il y a quelque chose qui s'appelle l'autogestion. À la base de beaucoup d'organisations communautaires à travers le Québec, il y a quelque chose qui s'appelle l'autonomie. Quand on regarde les deux, ce sont les mêmes préoccupations, la



même volonté de décisions démocratiques. Ce sont les mêmes approches collectives et volontaristes pour changer les choses [...]. Ces deux mouvements sociaux, depuis les deux dernières décennies, se sont fait dépouiller d'une partie de leurs adhérents par les superstructures étatiques [...]. Il y a une couche d'institutionnalisation dans nos secteurs. »

Gilles Arteau a toutefois demeuré optimiste : « Si l'on travaille intelligemment avec ce qu'il reste d'autogestion dans les organismes communautaires et dans la culture, on aurait les prémisses d'un changement plus profond qui ressemblerait à ce que vous avez voulu faire avec Sherpa. » Ce sera probablement possible, alors, de « transgresser les catégories », comme désire le faire Benoît Côté.

Enfin, si ce débat a permis de discuter de questions rarement abordées et de faire se rencontrer le monde communautaire et le milieu culturel, il a aussi et surtout permis de rappeler que la liberté chérie par l'artiste est indissociable de celle que le citoyen revendique en sourdine. ◀

> De gauche à droite : Benoît Côté, Gilles Arteau, Guy Sioui Durand, Edith Brunette, Jocelyn Robert.
Photo : Folie/Culture.

Note

- 1 Sherpa est un complexe d'habitations à prix modique au centre-ville de Québec. On y retrouve divers services reliés à la santé mentale, dont un centre de rétablissement et de médiation culturelle. Les nouveaux résidents y ont aménagé au printemps 2013.

En 1998, NATHALIE CÔTÉ obtenait une maîtrise en histoire de l'art de l'Université de Montréal. Elle a été successivement critique d'art au magazine *Voir* de Québec et au journal *Le Soleil* de 1998 à 2008. Elle publie régulièrement des textes dans les revues d'art et est actuellement coordonnatrice du journal communautaire *Droit de parole*, le journal des luttes populaires des quartiers centraux de Québec.